

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Date de convocation : 13 juillet 2020

Président de séance : Régis COUTANT

Lieu de la séance : salle des fêtes de Damery

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de conseillers présents : 61

Nombre de votants : 69

Étaient présents :

Mmes Muguette CURFS, Danielle DESPEZELLE-GALLET suppléante remplaçant Denis MOREAUX, Thérèse LEBRUN-DAVID, Cécile OESLICK, Sandrine MIGNON-GROSJEAN, Maryse MINOT, Isabelle MICHELET, Alexandra HACHET, Maryline VUIBLET, Christine METEYER, Sonia BOUDIN suppléante remplaçant Christophe CHATELAIN, Céline MEUNIER, Karine LECLERE suppléante remplaçant Frédéric POMMELET, Catherine FONTANESI, Marie-Line CHARPENTIER, Odile LEMAIRE, Christiane FOURNY, Sylvie GUENET-NANSOT, Sylvie PIETREMENT et Corinne DÉPAUX.

MM. Xavier CARTON, Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, David QUATREVAUX, Jacques CONSTANTINIDI, Laurent COUVREUR, Thierry ROCHETTE suppléant remplaçant Laurent GROSDIDIER, José PIERLOT, Renaud SYMCZYK, Gérard GUYARD, Jean-François MOUSSY, Vincent ROBERT suppléant remplaçant Jacky BOCHET, Christophe GRAVIER suppléant remplaçant Jacky GRANDREMY, Jean-Claude SIMON, Sylvain BIZZOCCHI, Régis COUTANT, Michel COURTEAUX, Jean-Luc TARATUTA, Philippe DUMONT, Christian BRUYEN, Ludovic WELCHE, Yann THOMAS, Pascal PETIT suppléant remplaçant Xavier DUVAT, Michel LORIOT, Freddy LECACHEUR, Olivier MEUNIER, Bernard LISCH, Didier DÉPIT, José MIGUEL, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Patrick ACKER, Stéphane BOULANT, Denis CASTERS, Fabrice HUBERT, Stéphane PESSENET suppléant remplaçant André VARLET, Jean-Claude BUCQUET, Pierre LANGLOIS, Benoît BOUDÉ, Guillaume GUERRE et David COUTELAS.

Étaient représentés :

M. Yves PUNTEL donne pouvoir à Mme Maryse MINOT

Mme Francine PICAUVET donne pouvoir à Mme Isabelle MICHELET

Mme Pauline ACCARIÉS donne pouvoir à Mme Isabelle MICHELET

Mme Brigitte AUBERT donne pouvoir à M. Jean-Claude SIMON

M. Olivier VEAUX donne pouvoir à M. Patrick JAGER

M. Olivier HUOT donne pouvoir à Mme Catherine FONTANESI

M. Didier POUPINEL-DESCAMBRES donne pouvoir à Mme Muguette CURFS

M. Patrick THIBAUT donne pouvoir à Mme Sylvie GUENET-NANSOT.

Étaient excusés les titulaires suivants : Mme Marie-Louise TONON, MM. Denis MOREAUX, Laurent GROSDIDIER, Jacky BOCHET, Jacky GRANDREMY, Xavier DUVAT, Christophe PETIT, Christophe CHATELAIN, André VARLET et Frédéric POMMELET.

Étaient absents : M. Patrick BREUL.

Secrétaire de séance : Mme Maryline VUIBLET.

Le quorum est atteint ; la séance débute à 18h30.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2020 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

20-099. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret et décide de créer la Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat. Il prend acte que sont déclarés élus pour siéger au sein de cette Commission :

♦ en tant que membres titulaires :

M. Freddy LECACHEUR
M. Patrick JAGER
M. Jean-François MOUSSY
M. José MIGUEL
M. David COUTELAS

♦ en tant que membres suppléants :

M. José PIERLOT
M. Alain FRIQUOT
Mme Maryline VUIBLET
M. Denis CASTERS
M. Benoît BOUDÉ

Adopté à l'unanimité.

20-100. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret et décide de créer la Commission de Délégation de Service Public pour la durée du mandat. Il prend acte que sont déclarés élus pour siéger au sein de cette Commission :

♦ en tant que membres titulaires :

M. Jean-François MOUSSY
M. Fabrice HUBERT
M. Maurice LOMBARD
M. Olivier VEAUX
M. Jean-Claude BUCQUET

♦ en tant que membres suppléants :

M. Freddy LECACHEUR
M. Patrick JAGER
Mme Christiane FOURNY
Mme Thérèse LEBRUN-DAVID
M. Michel COURTEAUX

Adopté à l'unanimité.

20-101. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU SCOTER.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.

Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. Alain FRIQUOT	2. M. Régis COUTANT	3. M. José PIERLOT
4. Mme Catherine FONTANESI	5. M. Maurice LOMBARD	6. Mme Pauline ACCARIÉS
7. M. Alexandre CAPIDE	8. M. Michel COURTEAUX	9. Mme Christiane FOURNY
10. Mme Thérèse LEBRUN-DAVID	11. M. Olivier VEAUX	12. Mme Marie-Louise TONON
13. M. Stéphane BOULANT		

Il prend acte que sont proclamés délégués suppléants,

1. M. Pierre LANGLOIS	2. M. Freddy LECACHEUR	3. M. Fabrice HUBERT
4. Mme Marie-Line CHARPENTIER	5. M. Xavier DUVAT	6. M. Jean-Luc TARATUTA
7. M. Bernard LISCH	8. M. Didier DÉPIT	9. M. Yann THOMAS
10. M. David QUATREVAUX	11. M. Patrick JAGER	12. M. Benoît BOUDÉ
13. M. Guillaume GUERRE		

Adopté à l'unanimité.

20-102. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU PETR PAYS D'EPERNAY-TERRES DE CHAMPAGNE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.

Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. José PIERLOT	2. M. Régis COUTANT	3. M. Maurice LOMBARD
4. M. Alain FRIQUOT	5. Mme Catherine FONTANESI	6. M. Michel COURTEAUX
7. M. Xavier DUVAT	8. Mme Christiane FOURNY	9. Mme Thérèse LEBRUN-DAVID
10. M. Olivier VEAUX	11. M. Jean-Luc TARATUTA	12. Mme Marie-Louise TONON
13. M. Yann THOMAS		

Il prend acte que sont proclamés délégués suppléants,

1. M. David COUTELAS	2. M. David QUATREVAUX	3. M. Pierre LANGLOIS
4. M. Freddy LECACHEUR	5. Mme Marie-Line CHARPENTIER	6. Mme Pauline ACCARIÉS
7. M. Bernard LISCH	8. Mme Cécile OESLICK	9. M. Guillaume GUERRE
10. M. Patrick JAGER	11. M. Jean-Claude BUCQUET	12. M. Philippe DUMONT
13. M. Alexandre CAPIDE		

Adopté à l'unanimité.

20-103. DESIGNATION DE DELEGUE AU SEIN DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret et prend acte qu'est proclamée déléguée titulaire, Mme Cécile OESLICK.

Adopté à l'unanimité.

20-104. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DE L'OFFICE DE TOURISME DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE.

Rapporteur : Le Président

Face au grand nombre de candidatures et considérant que les élus intéressés par cette thématique du tourisme pourraient reporter leur candidature pour être membre de la Commission communautaire, le Président propose au Conseil, qui l'accepte, de reporter la

désignation des délégués au sein de l'Office de Tourisme à la prochaine séance, prévue le 16 septembre et qui sera principalement consacrée à la composition des commissions.

Reporté.

20-104. DESIGNATION DE DELEGUE AU SEIN DE LA MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret et prend acte qu'est proclamée déléguée titulaire, Mme Thérèse LEBRUN-DAVID.

Adopté à l'unanimité.

20-105. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DES METIERS D'EPERNAY ET SA REGION.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret. Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. Didier DÉPIT 2. M. Philippe DUMONT 3. M. Freddy LECACHEUR

Il prend acte que sont proclamés délégués suppléants,

1. M. Denis CASTERS 2. Mme Isabelle MICHELET 3. M. Guillaume GUERRE

Adopté à l'unanimité.

20-106. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DE LA MISSION LOCALE PAYS D'EPERNAY, BRIE ET CHAMPAGNE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret. Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. Alain FRIQUOT 2. M. Philippe DUMONT 3. M. Denis CASTERS

Adopté à l'unanimité.

20-107. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DE L'ASSOCIATION PAYS DE CHAMPAGNE INITIATIVE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret. Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. Alain FRIQUOT 2. M. Denis CASTERS

Adopté à l'unanimité.

20-108. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SYVALOM.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret. Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. Fabrice HUBERT 2. M. Michel COURTEAUX 3. M. Jacques CONSTANTINIDI

Il prend acte que sont proclamés délégués suppléants,

1. M. Guillaume GUERRE 2. Mme Maryline VUIBLET 3. M. Renaud SYMCZYK

Adopté à l'unanimité.

20-109. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE LA VALLEE DU BRUNET.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret. Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. Freddy LECACHEUR 2. M. Vincent DELAUNOIS 3. M. Frédéric POMMELET
4. M. Vincent ROBERT 5. M. Jean-François MOUSSY 6. M. Jacky BOCHET

Il prend acte que sont proclamés délégués suppléants,

1. Mme Karine LECLERE 2. M. Yves PUNTEL

Adopté à l'unanimité.

20-110. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE BRUGNY-VAUDANCOURT ET DE SAINT MARTIN D'ABLOIS.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.

Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. Mme Catherine FONTANESI 2. M. Olivier HUOT 3. Mme Marie-Line CHARPENTIER

Il prend acte que sont proclamés délégués suppléants,

1. M. Jean-François MOUSSY 2. M. Patrick JAGER 3. M. Alain FRIQUOT

Adopté à l'unanimité.

20-111. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SMAGE DES DEUX MORIN.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.

Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. Maurice LOMBARD 2. M. Jean-François MOUSSY

Il prend acte que sont proclamés délégués suppléants,

1. M. Xavier DUVAT 2. M. José MIGUEL

Adopté à l'unanimité.

20-112. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU PETIT MORIN AMONT.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.

Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. Jean-François MOUSSY 2. M. Maurice LOMBARD 3. M. José MIGUEL
4. M. Pierre LANGLOIS 5. M. Yann THOMAS

Il prend acte que sont proclamés délégués suppléants,

1. M. Bernard LISCH 2. M. Denis CASTERS 3. M. Gérard GUYARD

Adopté à l'unanimité.

20-113. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE LA MARNE MOYENNE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.

Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. Mme Catherine FONTANESI 2. M. Olivier HUOT

Adopté à l'unanimité.

20-114. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE MARNE ET SURMELIN.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.

Il prend acte que sont proclamés délégués,

1. M. Bernard LISCH 2. M. Fabrice HUBERT 3. M. Benoît BOUDÉ
4. M. Michel COURTEAUX 5. M. Gérard GODINAT 6. M. Pierre LANGLOIS
7. M. Michel LORIOT 8. M. Didier DÉPIT 9. M. Maurice LOMBARD
10. M. Jean-François MOUSSY

Adopté à l'unanimité.

20-115. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA SEMOIGNE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.

Il prend acte que sont proclamés délégués titulaires,

1. M. Alain FRIQUOT 2. M. Fabrice HUBERT

Adopté à l'unanimité.

**20-123. CONTRAT GLOBAL - ETUDE DE BILAN ET D'EVALUATION DES PERSPECTIVES.
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA CA DE LA REGION DE CHATEAU-THIERRY.**

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Le Contrat Global d'Actions des bassins versants du Surlélin et du Petit-Morin (CGA SPM) arrivant à terme en décembre 2021, il convient de réaliser son évaluation au travers d'une part, d'une étude de suivi de la qualité des milieux et d'autre part, d'une étude de bilan et d'évaluation des perspectives à donner au futur contrat.

A la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ces 2 études sont groupées avec celles que mène le CGA de la Vallée de la Marne (CGA VaMa), localisé dans l'Aisne, et dont le porteur de l'animation est la CA de la Région de Château-Thierry. Le Conseil autorise le Président à signer la convention de groupement de commande avec la CA de la Région de Château-Thierry, désignée comme coordonnateur pour la réalisation de la 2^{ème} étude de bilan et d'évaluation des perspectives.

Adopté à l'unanimité.

20-124. REHABILITATION DU BASSIN DE STOCKAGE DES EFFLUENTS VITICOLES SUR LA STATION D'EPURATION DE VAUCIENNES.

DEMANDE DE PARTICIPATION DES VIGNERONS A L'INVESTISSEMENT.

Annule et remplace la délibération n°20-065 en date du 4 mars 2020.

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Le coût de remplacement de la bâche défectueuse du bassin de stockage des effluents viticoles de la station d'épuration de Vauciennes s'élève 12 600 € HT.

L'équipement étant dédié uniquement aux pressureurs de la commune de Vauciennes, le Conseil demande une participation spéciale à l'investissement aux pressureurs de la commune à hauteur de 35,00 € HT par marc de 4 000 kg, pendant 3 ans, sur la base de la moyenne des marcs réalisés lors des vendanges 2016 et 2017, afin de couvrir le surinvestissement lié à cette activité viticole.

Adopté à l'unanimité.

20-125. REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION DE FLEURY-LA-RIVIERE.

DEMANDE DE PARTICIPATION DES VIGNERONS A L'INVESTISSEMENT.

Annule et remplace la délibération n°20-066 en date du 4 mars 2020.

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Le coût de la réhabilitation de la station d'épuration de Fleury-la-Rivière, vieillissante, s'élève à 210 966 € HT.

Afin de maintenir le traitement actuel des effluents issus de l'activité des pressureurs des communes de Fleury-la-Rivière, Romery et Cormoyeux, le Conseil demande une participation spéciale à l'investissement aux pressureurs de ces 3 communes, à hauteur de 35,00 € HT par marc de 4 000 kg, pendant 1 an, sur la base de la moyenne des marcs réalisés lors des vendanges 2016 et 2017, afin de couvrir le surinvestissement lié à cette activité viticole.

Adopté à l'unanimité.

**20-126. AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES COTEAUX VITICOLES A MAREUIL-LE-PORT.
CONVENTION AVEC L'ASA.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

L'Association Syndicale Autorisée de Mareuil-le-Port s'étant engagée dans une étude pour l'aménagement hydraulique des coteaux viticoles au droit de la commune de Mareuil-le-Port, il convient d'établir une convention pour autoriser un débit de fuite de 50 litres/seconde du bassin tampon, situé au hameau de Cerseuil, au droit des parcelles 57, 58, 59, 60 et 524 pour partie, vers le réseau d'assainissement communal existant et géré par la Communauté de Communes. Le Conseil autorise le Président à signer ladite convention.

**Adopté à la majorité - 68 voix POUR
0 voix CONTRE
1 abstention – Maurice LOMBARD.**

20-127. CREATION DE POSTE.

Rapporteur : Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil décide, à compter du 1^{er} septembre 2020, de créer un poste à temps non complet, dont le détail est repris ci-dessous :

Grade	DHS du poste à créer	Emploi
Adjoint d'animation	24,5 / 35 ^{ème}	Agent périscolaire

Adopté à l'unanimité.

20-116. DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DE L'ECOLE PRIVEE SAINT MARTIN, A CHATILLON-SUR-MARNE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.
Il prend acte que sont proclamées Mme Thérèse LEBRUN-DAVID, titulaire et Mme Cécile OESLICK, suppléante.

Adopté à l'unanimité.

20-117. DESIGNATION DE DELEGUE AU SEIN DU CNAS.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de ne pas procéder à la nomination des membres par scrutin secret.
Il prend acte qu'est proclamée déléguée élue, Mme Sylvie GUENET-NANSOT.

Adopté à l'unanimité.

20-118. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 94902. EXERCICE 2020. DECISION MODIFICATIVE N° 1.

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en l'ajustement de crédits relatif à l'indemnisation de résiliation à verser, dans le cadre du protocole d'accord conclu pour mettre fin au litige du marché de reconstruction de la STEP de Dormans (cf. délib. n°20-089 en date du 24 juin 2020).

Adopté à l'unanimité.

20-119. BUDGET EAU POTABLE - 94903. EXERCICE 2020. DECISION MODIFICATIVE N° 2.

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en l'ajustement de crédits sur les marchés de travaux à Champaubert (hameau des Déserts), à Troissy (rue des Barbiers) et à Damery (opération pour le compte de la Commune).

Adopté à l'unanimité.

20-120. BUDGET GENERAL - 94900. AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP). AJUSTEMENT N° 1.

Rapporteur : Le Président

Cet ajustement des AP/CP fait suite à la délibération n°20-083 en date du 24 juin 2020 portant décision modificative du budget principal.

Adopté à l'unanimité.

20-121. CREATION D'ACCES VOIRIE POUR DESSERT INDUSTRIELLE, A ORBAIS L'ABBAYE. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX.

Rapporteur : Didier DÉPIT

Dans le cadre de la création de deux voiries d'accès au sein de la ZA à Orbais l'Abbaye, le Conseil accepte de confier le marché à l'entreprise EIFFAGE, pour la somme de 271 654,00 € HT, tranche optionnelle comprise.

Denis CASTERS indique ne pas prendre part au vote.

Adopté à l'unanimité.

20-122. CONTRAT GLOBAL - ETUDE DE SUIVI DU MILIEU AQUATIQUE. ATTRIBUTION DU MARCHÉ.

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Le Contrat Global d'Actions des bassins versants du Surmelin et du Petit-Morin (CGA SPM) arrivant à terme en décembre 2021, il convient de réaliser son évaluation au travers d'une part, d'une étude de suivi de la qualité des milieux et d'autre part, d'une étude de bilan et d'évaluation des perspectives à donner au futur contrat.

A la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ces 2 études sont groupées avec celles que mène le CGA de la Vallée de la Marne (CGA VaMa), localisé dans l'Aisne, et dont le porteur de l'animation est la CA de la Région de Château-Thierry. C'est la CC des Paysages de la Champagne qui a été désignée comme coordonnateur du groupement pour la 1^{ère} étude de suivi de la qualité des milieux. Le Conseil accepte de confier le marché au bureau ASPECT SERVICES ENVIRONNEMENT, pour la somme de 27 737,80 € HT, tranche optionnelle comprise.

Adopté à l'unanimité.

20-128. MODIFICATION DE DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE.

Rapporteur : Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil décide, à compter du 1^{er} septembre 2020, de modifier la durée hebdomadaire de service de la façon suivante, pour le grade indiqué ci-après :

Grade	DHS initiale	DHS modifiée
Adjoint d'animation	24,21 / 35 ^{ème}	24,31 / 35 ^{ème}

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20h40.

Vu pour être affiché le 28 juillet 2020, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Dormans,
Le Président, Régis COUTANT

